

REVUE BELGE

DE

# NUMISMATIQUE,

Publiée sous les auspices de la Société royale de numismatique,

PAR

MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

1875.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DECOQ ET DUHENT,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

## RÉFLEXIONS

SUR

### LE DENIER A LA LÉGENDE : *GREVE*

---

La Revue vient de publier (1874, pl. V, n° 10) un curieux denier portant du côté de la face la légende : GREVE. « Le mot qu'on lit distinctement sur la pièce, « qui est fort bien conservée, veut-il dire comte ou bien « faut-il y voir la ville de Grave, fondée vers cette époque ? » se demande M. le vicomte B. de Jonghe, auteur de l'article et possesseur de cette belle pièce.

Pas de doute que la ville de Grave a été bâtie par un comte aussi bien que 'S Gravenhage (la Haye), 'S Gravanzande, Molenaarsgraaf et autres localités dont les noms ont les radicaux ou les terminaisons pareils à ceux que je viens de citer ; car le mot *greve* en vieux flamand veut dire comte. On en a fait successivement *Graeve*, *Grave*, *Graave*, *Graef* et de nos jours *Graaf*.

Aussi veux-je attirer l'attention des numismates sur une ville appartenant à l'ancien comté de Flandre et bâtie ou du moins embellie par Thierry d'Alsace, comte de Flandre (1128-1168).

Gravelines, en flamand Grevelinghen, située à l'embou-

chure de l'Aa, entre Calais et Dunkerque (département du Nord), était autrefois appelée Saint-Willibrod, parce que le saint de ce nom y débarqua en revenant d'Irlande.

Le comte Thierry, devenu vieux et fatigué de trois voyages en Palestine où il devait même aller une quatrième fois, laissa le soin du gouvernement à son fils Philippe, quitta Bruges vers 1160 pour aller finir ses jours à Saint-Willibrod, qu'il fit embellir et entourer de beaux pâturages. Il fit ensuite endiguer le port et ses environs pour couvrir le pays, enfin il redressa et canalisa l'Aa. De là vient son nom Grevelinghen, de *Greve*, comte, et *linghen*, suite de travaux, ou, selon d'autres, canal. Quelques auteurs disent que c'est le comte Philippe son fils qui fit détourner et canaliser l'Aa; il est presque superflu de le dire, puisque cela ne change rien à la dénomination.

On sait qu'à cette époque les ateliers monétaires étaient très-nombreux, qu'il y avait toujours un certain nombre de monnayeurs qui suivaient les princes dans leurs pérégrinations et voyages; ils forgeaient monnaie soit au palais, soit à l'abbaye où le prince séjournait momentanément. C'est ce qui est suffisamment démontré par les intéressantes pièces frappées par nos comtes à l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer et à celle de Saint-Vaast d'Arras. Il se peut donc très-bien que le denier publié par M. le vicomte de Jonghe ait non-seulement été frappé par Thierry, mais qu'il l'ait été aussi à Grevelinghen, portant ainsi en même temps le nom de comte et le nom de la ville où il a été forgé. Il n'y a pas possibilité de rajeunir cette pièce, elle est incontestablement du milieu du XII<sup>e</sup> siècle par son type principal, un buste devant lequel une épée; si elle n'était

de Thierry, il faudrait la donner à Philippe son fils et successeur.

M. V. Gailliard a publié <sup>(1)</sup> un denier au buste de face accosté d'un drapeau et d'une épée. Quoique ce type ne soit pas exactement pareil, il a beaucoup d'analogie avec le denier de M. le vicomte de Jonghe; mais au revers la ressemblance est bien plus frappante : un monument dont le bâtiment du centre porte un lis au sommet tout comme sur la pièce de M. le vicomte B. de Jonghe. Il est vrai que cela n'est pas suffisant pour attribuer ces pièces soit à la Flandre soit à Thierry ou à tout autre comte, mais il n'est pas moins vrai que le plus ancien monument sur lequel un lis est reproduit est précisément un des sceaux de Thierry publié par Vredius <sup>(2)</sup>.

Faut-il parler d'un petit denier publié d'abord par M. C.-A. Serrure <sup>(3)</sup>, ensuite par feu M. de Wismes <sup>(4)</sup>. Cette pièce frappée à Saint-Omer, non loin de Gravelines (Grevelinghen), a pour type principal une tête casquée ayant une épée devant, toujours le même emblème qui est celui d'un prince militant, titre qui convient au comte Thierry. Ajoutons que cette dernière pièce est attribuée par les deux auteurs au même Thierry.

Il reste donc la question de la gravure, qui selon M. le vicomte B. de Jonghe, ressemble à celle du denier

<sup>(1)</sup> *Recherches sur les Monnaies des comtes de Flandre*, pl. XV, n° 434.

<sup>(2)</sup> DE WREB, *Sceaux des comtes de Flandre*, fol. 40.

<sup>(3)</sup> *Observations archéologiques, a propos de quelques monnaies frappées à Saint-Omer*, pl. n° 5.

<sup>(4)</sup> *Catalogue raisonné des monnaies du comté d'Artois*, pl. II, n° 27.

de l'évêque Burchard (1098-1112) (1). N'ayant pas vu ces pièces en nature, il me serait difficile d'aborder cette question à la simple vue des planches publiées par la Revue à vingt années d'intervalle. Si, en effet, il y a quelque ressemblance du côté de la face, cela n'a rien de surprenant les deux pièces étant à peu près de la même époque et de la même contrée : les Pays-Bas.

Ce n'est pas le vain motif d'enrichir la suite des monnaies des comtes de Flandre qui me fait agir ; non, cette série est du reste déjà très-riche et très-belle et ce qui est mieux elle est presque complète aujourd'hui. Une pièce inédite pour l'un des fiefs du duché de Brabant me serait aussi agréable, mais celle-ci s'y refuse tant soit peu, même par sa légende GREVE qui, selon les dialectes néerlandais, doit plutôt appartenir à la Flandre qu'à une des provinces septentrionales ; en cela je suis d'accord avec les étymologistes des Flandres belge et française.

Il reste un mot à dire de l'emploi de la langue vulgaire sur une monnaie de cette époque. Je pourrais citer une grande quantité de deniers du XII<sup>e</sup> siècle et de diverses provinces sur lesquels est inscrit le nom de l'atelier en langue vulgaire, mais je n'en rapporterai qu'un, et cela dans la Flandre même, non loin de Gravelines ; c'est feu M. Dewismes qui va nous le montrer dans son *Catalogue raisonné des monnaies du comté d'Artois*, pl. V, n<sup>o</sup> 79 ; il en donne la description sous le n<sup>o</sup> 124 du texte (p. 211) : SINTIMAE. Rev. OMARITIE I. « Cette pièce porte « distinctement le nom de Saint-Omer, accompagné de

(1) *Revue belge de numismatique*, 1854, pl. IX, n<sup>o</sup> 48.

« quelques lettres dont nous pouvons difficilement nous  
« rendre compte. »

Je le crois bien, ce bon M. de Wismes ne s'est pas aperçu que la légende de sa pièce était écrite dans l'idiome qu'on parlait à cette époque à Saint-Omer, qui était alors l'atelier monétaire le plus actif du comté de Flandre. Il suffit de séparer les légendes :

SINT — IMAE

OMAR — ITIEI

En prenant la première moitié de la légende de chaque côté de la pièce et en les faisant suivre ainsi : SINT — OMAR « on trouve distinctement le nom de Saint Omer » écrit dans la langue que l'on parle entre cette ville et Gravelines. Les légendes de cette monnaie sont accompagnées de lettres surabondantes ou supplémentaires comme sur les deniers plus connus portant respectivement pour légendes : ARAS ° O, LPILL ° OA et IPRE ° A, appartenant au règne du comte de Flandre, Philippe d'Alsace, fils de notre Thierry.

L'intéressant denier de M. de Wismes n'étant en cause ici que pour indiquer le nom de son atelier monétaire, je me réserve d'en discuter les lettres surabondantes et l'époque que M. de Wismes lui assigne.

C. VAN PETEGHEM.

---